

DECISION PAR SUBDELEGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

MÉDIATHÈQUE L'ALPHA CONTRAT DE PRÊT À USAGE D'EXPOSITION AVEC LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA CHARENTE

Direction Proximité - L'Alpha
JCG/AD
Numéro : 2021-D-270

Le PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION de GRANDANGOULEME,

VU, le code général des collectivités territoriales,

VU, la délibération n°130 du conseil communautaire du 16 juillet 2020 portant délégation d'attribution du Conseil au président,

VU, l'arrêté n°33 du 11 août 2021 de Monsieur le Président subdélégant à Monsieur Gérard DESAPHY en sa qualité de vice-président, une partie de ses attributions déléguées par la délibération sus visée,

DECIDE

Article 1^{er} – Dans le cadre des journées européennes du patrimoine, est approuvé le contrat de prêt passé entre les Archives départementales de la Charente situées 24 avenue Gambetta à Angoulême et GrandAngoulême pour la médiathèque L'Alpha.

Article 2 – Le contrat fixe les modalités de prêt à titre gratuit de 2 vitrines appartenant à l'Alpha aux Archives départementales de la Charente du 13 septembre au 8 novembre 2021.

Article 3 – Monsieur le directeur général des services de la communauté d'agglomération est chargé de l'exécution de la présente décision.

Angoulême, le 30 SEP. 2021

P/Le Président,
Le Vice-Président,



Gérard DESAPHY